Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 48 (1919)

Heft: 7

Artikel: La flore fribourgeoise et ses origines : florules régionales

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039218

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les examens pédagogiques constituaient des concours purement intellectuels, où l'entraînement, le gavage jouaient un rôle prépondérant. Ceux qui ont été mêlés de près à la préparation de ces matches et qui ont connu ou peut-être pratiqué quelques-uns des trucs mis en œuvre pour assurer le succès, n'ont pas tardé à être dégoûtés de ces épreuves. Que penser de ce chauffage intense et abrutissant qui précédait le grand jour ? Coûte que coûte, en serinant les mêmes formules, en multipliant les mêmes exercices, il fallait ingurgiter le minimum de connaissances exigées par les experts. Quel stupide dressage ! Je ne sais ce qui était le plus admirable : la bonne volonté des élèves acceptant une si indigeste pâture ou l'incommensurable patience des maîtres se résignant à rabâcher sans merci les mêmes matières. Les moins enthousiastes, les plus renitents faisaient assaut de zèle et s'attaquaient avec ardeur à ce monstrueux rocher de Sisyphe. Il y allait de leur avenir. Comment ne pas emboîter le pas quand votre petit honneur professionnel est en jeu ? De terribles comptes rendus officiels, dans lesquels vous étiez classés et catalogués en noir et en couleurs arrivaient périodiquement et menaçaient, en cas d'échec, de vous refouler brutalement à la queue de votre arrondissement. C'était une perspective si redoutable qu'à cette pensée le dernier des tire-au-flanc se sentait pris d'un zèle magnifique et s'élançait, d'un pas allègre, à la conquête des moyennes rêvées.

L'émulation est, certes, une excellente chose, mais dès qu'elle est poussée à outrance, dès qu'elle dégénère en une concurrence effrénée et souvent peu loyale, elle engendre de fâcheuses rivalités et finalement provoque des injustices.

Les examens pédagogiques des recrues, s'ils arrivent à refleurir, devront être rénovés et organisés sur des bases plus sérieuses. La guerre nous a fait entrevoir de nouveaux dangers comme aussi de nouveaux devoirs. L'époque des matches scolaires est périmée; qu'on mette au rancart les vieilles rengaines qui faisaient du maître d'école un vulgaire bourreur de crânes. La tâche des éducateurs n'est pas de produire inlassablement des notes pour le plaisir des amateurs de statistiques, mais de préparer la jeunesse à la vie active par une formation solide et profonde. X.

La flore fribourgeoise et ses origines

FLORULES RÉGIONALES

Parmi les 2000 espèces et variétés de végétaux vasculaires qui tapissent le sol de notre chère patrie fribourgeoise, la très grande majorité, le 98 % à peu près, est franchement indigène, inhérent pour ainsi dire à notre sol. Ils se répartissent suivant le climat et l'altitude entre les deux grands foyers de production ou centres de

création des plaines de l'Europe centrale et des Alpes, lesquels, pour le dire en passant, n'ont pas de limites précises. Dans le sens vertical, un certain nombre de végétaux s'élèvent du fond des vallées jusqu'aux sommités. Réciproquement, des plantes alpines descendent à la plaine et y prospèrent tandis que d'autres ont des limites en altitude constantes qu'elles ne dépassent pas. Dans le sens horizontal, si un bon nombre d'espèces appartiennent exclusivement soit au domaine des Alpes occidentales, soit à celui des Alpes orientales dont la limite géographique est constituée par la vallée de la Reuss et celle de la Toce qui lui correspond au sud, d'autres, franchissant cette barrière, se pénètrent mutuellement et empiètent réciproquement sur leur domaine respectif à une grande distance de leur foyer primitif.

D'une manière générale, tandis que certaines plantes ont une aire de dispersion démesurément étendue et sont quasi cosmopolites, d'autres sont endémiques, c'est-à-dire propres à une région ou même localisées dans un espace très restreint de cette région en dehors duquel on les chercherait en vain. D'autres enfin ont rayonné autour d'un centre de production plus éloigné. Du foyer méditerranéen, pour ne parler que des éléments méridionaux de notre flore, bon nombre de plantes se sont avancées par petites étapes successives jusque dans nos contrées et même beaucoup plus loin vers le nord, et cela surtout au cours d'une période sèche et chaude, appelée pour cela période xérothermique, qui a suivi la dernière période glaciaire et dont la durée ne fut probablement pas moins longue, car il est reconnu que, dans les conditions climatologiques actuelles, les plantes méridionales n'auraient pu atteindre ces stations lointaines, s'y adapter et s'y perpétuer.

Durant cette interminable période xérothermique, l'immigration des plantes méridionales prit le caractère d'une véritable invasion, et la flore de notre pays dut, en fin de compte, être identique à la flore méditerranéenne actuelle. Mais, insensiblement, le climat se modifia pour devenir ce qu'il est aujourd'hui, et, à mesure que le changement se produisait, les conditions de la vie végétale devenant de moins en moins favorables, il se produisit une sorte de régression, de retour en masse vers la mère-patrie. Seulement, là où ces mêmes conditions et la structure biologique des espèces le permirent, quelques-unes restèrent dans leur patrie adoptive, y devinrent sédentaires et s'incorporèrent à la flore indigène. Les stations xérothermiques actuelles doivent, dès lors, être envisagées comme des restes ou des lambeaux d'une aire antérieure beaucoup plus générale et plus étendue. L'existence de cette période, à climat sec et chaud, est du reste établie par les découvertes concordantes de la paléontologie.

Il va de soi qu'il ne saurait être question ici des cas de naturalisation récente de plantes adventives de provenance étrangère, introduites avec les produits d'outre-mer, ni de celles cultivées pour l'usage ou l'agrément de l'homme sans les soins duquel elles ne

pourraient subsister chez nous et ne tarderaient pas à disparaître, comme le feraient nos céréales et la plupart de nos plantes alimentaires, les innombrables plantes d'ornement qui embellissent nos parterres et décorent nos massifs; mais bien seulement de celles qui ont évolué spontanément et sans aucune intervention artificielle quelconque.

En vertu d'une autre hypothèse, les choses se seraient passées beaucoup plus simplement. Au lieu d'être considérées comme des reliques d'une période xérothermique suivie d'une période de retrait, les taches xérothermiques seraient des avant-poste, et les éléments méridionaux qui les constituent devraient être envisagés comme des pionniers, des éclaireurs si l'on peut dire, d'une immigration du sud au nord qui se serait produite à la longue dans le cours des âges. Cette hypothèse, supprimant la période xérothermique, est en réalité beaucoup plus simple et fut longtemps la seule admise. Mais le nombre de ses adeptes diminue de jour en jour. C'est qu'elle a contre elle le fait que le phénomène ne se produit plus à l'époque contemporaine. Soit par les seules ressources de la nature, comme les vents, les oiseaux, soit ensuite d'intervention artificielle, de temps à autre et çà et là des plantes d'origine méridionale ou pontique apparaissent dans nos contrées; mais ces plantes, abandonnées à elles-mêmes, ne parviennent pas à se stabiliser, ne paraissent souvent pas même deux années de suite si elles sont annuelles, faute d'avoir pu mûrir leurs graines. Si elles sont vivaces, elles se morfondent à la lutte, succombent à la peine et disparaissent sans laisser de trace. Il n'en est pas de même des plantes qui nous arrivent de l'Amérique du Nord à travers l'Atlantique. Originaires des mêmes latitudes et de climats peu différents des nôtres, ces plantes s'acclimatent facilement et de nombreux cas de naturalisation s'accomplissent pour ainsi dire sous nos yeux. L'Onagre bisannuel, plusieurs espèces d'Asters, des Erigerons, des Hélianthes, des Solidages, etc., inconnus en Europe il y a cent ou deux cents ans, envahissent aujourd'hui nos rivages, les talus de nos voies ferrées et les alentours de nos demeures, sont complètement naturalisées et ont acquis droit de cité au sein de la flore européenne.

Comme on le voit, de tous les facteurs mis en jeu par la nature dans les phénomènes de dispersion des plantes, le climat joue le plus grand rôle, comme il est facile de s'en convaincre en s'avançant vers le Midi par la vallée du Rhône, où, sans sortir des limites de notre petite patrie fribourgeoise, en s'élevant des vallées basses vers les sommités de nos Alpes ou inversément en descendant de la montagne vers le fond de la vallée. Le contraste est surtout frappant quand, sur une distance horizontale de cinq à six kilomètres qui sépare Châtel-Saint-Denis du Léman, on descend de 450 mètres. A Châtel, à Semsales surtout, c'est la prairie subalpine, ravissante association de l'Astrance, du Géranium forestier, de la Campanule

rhomboïdale, du Narcisse étoilé, de la Mélandrie dioïque, brillante avant-garde qui donne le pressentiment de la flore de l'Alpe prochaine. Puis, à mesure que l'on descend vers le Léman et dès les portes de la coquette cité veveysanne, d'un pas à l'autre un changement à vue s'opère. Ces espèces disparaissent successivement et font place à d'autres qui ne sauraient s'accommoder du rude climat de la montagne. Voici d'abord dans les haies le Taminier, véritable miniature des lianes des régions tropicales, le Lathyrus noir, le Cytise Aubours, l'Euphorbe faux-amandier. Sur les coteaux des Monts-de-Corsier apparaissent l'Euphorbe à larges feuilles, le Calament officinal, le Géranium sanguin, l'Inule de Vaillant, la Coronille bigarrée, le Muscari à grappes, la Violette blanche, le Rosier à longs styles, la Germandrée Scorodoine, le Mélampyre des bois. En mars déjà, la Primevère sans tige émaille les prairies de ses larges tapis de fleurs jaune-clair, tandis que dans les bosquets les buissons de Laurier-cerise se couvrent de fleurs. En sous-bois nous découvrons la Mélitte, le Daphné Lauréole. Au littoral même le superbe Centranthe s'accroche aux murs des vignes où fleurissent le Muscari négligé, le Muscari à toupet, la Bardanette, l'Héliotrope. Voici encore apparaître dans les buissons qui descendent au lac le Cerisier mahaleb, le Baguenaudier, quantité d'arbres d'ornement exotiques acclimatés avec, au fond, le lac qui achève de donner à ce coin de terre privilégié l'aspect d'un paysage méditerranéen.

Sous des dimensions plus modestes, dispersés sur toute l'étendue de notre territoire, mais spécialement dans la région inférieure et à la base des montagnes, se trouvent des îlots ou taches xérothermiques semblables où certains éléments méridionaux ont trouvé des conditions de vie analogues à celles de leur patrie primitive ou des compensations équivalentes. Ces éléments, presque exclusivement d'origine méditerranéenne, du moins pour notre canton, nombreux dans les vallées savoisiennes, dans le bassin du Léman et la vallée du Rhône, s'arrêtent en partie à la barrière du Jorat, en deçà duquel, vu le climat plutôt froid de nos hauts plateaux, ils sont relativement rares, comme en général du reste sur toute l'étendue du Plateau suisse. Sauf de rares exceptions, ce n'est guère que dans la grande dépression des lacs jurassiques prolongée par la vallée de l'Aar qu'on les rencontre dans l'intérieur du pays, limités à la région de la vigne et à une étroite bordure de cette région. Nous disons : sauf de rares exceptions; car quelques-uns de ces éléments se sont si bien adaptés au rude climat de nos montagnes, ce qui peut paraître paradoxal, qu'ils y paraissent chez eux et qu'on ne soupçonnerait pas leur origine si les données de la science n'en fournissaient la preuve irréfutable. Bien mieux, quelques-uns semblent même rechercher les hautes altitudes et dédaignent de descendre à la plaine. Tel est l'Astragale déprimé qui, partant de 920 mètres aux Rochers de Charmey, forme une série de stations à travers les montagnes de

la Gruyère et s'élève à 2000 mètres sur le versant sud de la Dent de Savigny ! La Scorsonère d'Autriche, la Bugrane à feuilles rondes, la Laitue vivace, la Primevère suave, l'Ail à tête ronde, la Stipe plumeuse, le Sisymbre Sophie qui sont généralement spéciales aux vallées basses des contrées chaudes ont élu domicile dans nos montagnes à des altitudes relativement considérables. Mais il ne faut pas oublier qu'ici la pureté de l'air et comme conséquence la plus grande intensité de la radiation solaire, l'action du föhn, l'exposition, la réverbération des rochers calcaires de teinte claire, les abris naturels, sont autant de facteurs qui neutralisent et au delà les effets de l'altitude.

Renvoyant à plus tard l'analyse détaillée des nombreuses taches xérothermiques de notre canton, nous nous transporterons maintenant à l'extrémité opposée de notre territoire, au bord des grands lacs jurassiques qui, aux âges préhistoriques, ne constituaient qu'une seule vaste nappe d'eau s'étendant jusque vers Soleure. Saluons d'abord le Vully, prolongement du Jorat dont le relief encore fortement accusé dans la Haute-Broye semble agoniser sur la plaine de Payerne. Vue de loin, cette gracieuse colline semble encore rêver de l'époque lointaine où sa tête seule émergeait de la surface de cette mer intérieure. Ses flancs, jadis sous l'onde, aujourd'hui couverts de vignes, de jardins et de vergers plantureux, d'épais taillis et de champs fertiles, recèlent un certain nombre de plantes d'origine méditerranéenne. L'Aster amellus, délicieuse Composée radiée semblable à l'Aster de Chine qui orne nos parterres, abonde dans les clairières buissonneuses ainsi que le Lin à feuilles ténues et la Mélitte mélissophylle. Dans les vignes, on peut cueillir le Muflier des champs et plusieurs autres plantes qui ne se trouvent guère ailleurs dans notre canton. De plus, la station de Neuveville exceptée, c'est au Vully seulement qu'on trouve en Suisse la Lavande en épi, plante caractéristique des montagnes du Midi de l'Europe, naturalisée au-dessus de Praz et de Nant depuis un temps immémorial.

Du Vully, en avançant vers l'ouest à travers les riches plaines de la Broye, nous aurions à visiter un certain nombre de stations xérothermiques. Contentons-nous de signaler Ménières, le Signal d'Aumont, la Molière, et hâtons-nous d'arriver dans un délicieux petit recoin du monde fribourgeois, tout aux confins du territoire, à Cheyres, localité intéressante à tant d'égards et surtout au point de vue qui nous occupe.

En raison de sa faible altitude, de la vaste nappe d'eau du lac et des hauteurs qui l'entourent, Cheyres jouit d'un climat quasi lémanique qui lui a valu le surnom de Montreux fribourgeois, expression bien exagérée sans doute, car le village n'étant guère protégé du côté du nord, la bise s'y fait sentir ni plus ni moins que partout ailleurs.

Le voyageur qui d'Estavayer arrive à Cheyres par chemin de fer,

n'apercevant d'un côté qu'une plage marécageuse qui graduellement devient le lac, et de l'autre que des falaises molassiques corrodées par les météores, dont d'épais taillis de pins et d'essences feuillues parviennent imparfaitement à masquer la nudité, se demande la raison d'être d'une gare en cet endroit solitaire. Mais qu'il mette pied à terre et remonte de quelques pas le talus en contre-bas de la terrasse où se blottit le village : subitement celui-ci s'offre à sa vue. Une longue et unique rue bordée de fermes trapues aux portails cintrés, une modeste église dont la flèche effilée se détache à peine dans la frondaison des grands noyers, des vergers superbes, des coteaux couverts de vignes s'élevant vers la forêt : voilà Cheyres. Du premier coup d'œil on s'aperçoit qu'on est ici dans un recoin privilégié de la nature. Les noyers surtout prennent ici des formes et des dimensions majestueuses et donnent en abondance des noix de qualité supérieure. La coquille en est si mince que la simple pression des doigts suffit à les casser. C'est assez dire si l'amande en est grosse et savoureuse. *(A suivre.)*

PARTIE PRATIQUE

Leçon de lecture

Chap. 30, p. 93

Le chaudronnier (IIIme procédé)

1. Lecture silencieuse et immédiate des élèves en classe.
2. Explication des difficultés, par le maître, sur l'interrogation des élèves.
3. Questions posées par le maître avec explication des difficultés de fond et de forme.
4. Lecture individuelle ou simultanée, ou l'une et l'autre.
5. Exercices ordinaires de compte rendu et d'application.

Ouvrez vos livres à la page 93. Lisez, à voix basse, le chapitre 30. Vous soulignerez les mots et les passages que vous ne comprenez pas.

La lecture est terminée par la majorité des élèves. Ils sont invités à poser des questions, à demander des explications.

Exemples : Qu'est-ce que rétamer, une mystérieuse opération, une niche, un réchaud, du mercure, etc. ? Quand l'explication peut être donnée par un camarade, laissons-le parler ; le maître n'explique que lorsque personne ne peut répondre de façon satisfaisante à la question soulevée.

L'instituteur interroge ensuite pour attirer l'attention des élèves sur des points qu'ils ont laissés de côté ; il explique alors les difficultés de fond et de forme.

Lecture individuelle du 1er alinéa. — Un élève en donne le compte rendu ; le compléter par quelques questions et explications, à l'occasion. — Comment le chaudronnier annonce-t-il son arrivée ? — Avez-vous entendu semblable appel dans nos rues ? — Les porteurs de journaux, le publicateur. — De qui est-il question encore dans cet alinéa ? — De l'âne. — Qu'en dit-on ?